



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/41  
23 octobre



FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-septième réunion  
Montréal, 21-25 novembre 2005

**PROPOSITION DE PROJET : PHILIPPINES**

Ce document présente les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Élimination

- Plan national d'élimination du CFC : Banque mondiale  
programme annuel pour 2006
- Plan national d'élimination du CFC dans le secteur de l'entretien : Suède  
programme annuel pour 2006

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS PHILIPPINES

**TITRE DU PROJET****AGENCE BILATERALE/D'EXECUTION**

Plan national d'élimination du CFC : 2006 programme annuel pour	Banque mondiale
---	-----------------

**TITRES DES SOUS-PROJETS**

a)	Plan national d'élimination du CFC dans le secteur de l'entretien : programme annuel pour 2006	Suède
----	--	-------

**ORGANISME NATIONAL DE COORD. :**

Département de l'environnement et des ressources naturelles

**DERNIERES DONNEES DECLAREES SUR LA CONSOMMATION A ELIMINER GRACE AU PROJET  
A : DONNEES RELEVANT DE L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2004, EN SEPT. 2005)**

Annexe A, Groupe I : CFC-11	309,40		
Annexe A, Groupe I : CFC-12	1 080,41		

**B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2004, EN SEPT. 2005)**

SAO	Mousses	Réf.	Aérosols	SAO	Solvants	Agents de transf.	Fumigènes
CFC-11	74,05	235,35					
CFC-12		1 078,45	1,96				

**Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)**

s.o.

**PLAN D'ACTIVITES DE L'ANNEE EN COURS : Financement total 3 122 000 \$US : élimination totale 492 tonnes PAO.**

DONNEES DU PROJET		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC-11, CFC-12  (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal										
	Consommation maximum pour l'année	2 017,6	1 960	1 810	1 509	1 360	453	400	300	300	
	Élimination grâce aux projets en cours										
	Élimination nouvellement ciblée			150	301	149	907	53	100	100	
	Élimination non financée										
<b>CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER</b>											
Coûts du projet dans la proposition originale (\$US)											
<b>Coûts finaux du projet (\$US) :</b>											
Financement pour l'agence principale : Banque mondiale		2 858 473	1 877 418	2 160 071	2 873 197	337 717	110 000	0	0		10,216,876
Financement pour la Suède		152 400	166 134	40 000	0	0	0	0			358,534
<b>Financement total du projet</b>		3 010 873	2 043 552	2 200 071	2 873 197	337 717	110 000	0	0		10,575,410
<b>Coûts d'appui finaux (\$US)</b>											
Coûts d'appui pour l'agence principale : Banque mondiale		248 663	160 968	186 006	248 588	20 795	5 500	0	0		870,520
Coût d'appui pour la Suède		11 316	12 952	2 000	0	0	0	0	0		26,268
<b>Total des coûts d'appui</b>		259 979	173 920	188 006	248 588	20 795	5 500	0	0		896,788
<b>COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATERAL (\$US)</b>		3 270 852	2 217 472	2 388 077	3 121 785	358 512	115 500	0	0		11,472,198
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)		s.o.									

**DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement de la deuxième tranche (2005) comme indiqué ci-dessus.**

**RECOMMANDATION DU SECRETARIAT**

Approbation globale aux coûts indiqués ci-dessus

## DESCRIPTION DU PROJET

1. La Banque mondiale a soumis à la 47<sup>e</sup> réunion, au nom du gouvernement des Philippines, un document sollicitant l'approbation de 2 873 197 \$US de financement et de 248 588 \$US de coûts d'appui pour le programme annuel de mise en œuvre (2006) du plan national d'élimination des CFC. Le présent document contient :

- a) Section I : Réalisations du programme annuel de 2005
- b) Section II : Plan annuel de 2006 ; et
- c) Section III : Vérification de la consommation de 2004

### Contexte général

2. Le plan national d'élimination des CFC aux Philippines a été adopté à la 38<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, en novembre 2002, pour un montant total de 10 575 410 \$US et des coûts d'appui d'agence de 896 788 \$US, approuvés en principe pour éliminer 2 017,6 tonnes PAO de CFC. Ce plan s'étale sur huit ans entre 2002 et 2009. La première tranche de 3 010 873 \$US et les coûts d'appui d'agence de 259 979 \$US ont été approuvés pour la première phase du plan (2002-2003) à la 38<sup>e</sup> réunion, en décembre 2002, en vue de l'élimination de 31,7 tonnes PAO de CFC. La deuxième tranche (2 043 552 \$US) a été approuvée à la 41<sup>e</sup> réunion, en novembre 2003, en vue de la mise en œuvre du plan de travail de 2004 qui visait une élimination de 150 tonnes PAO. La troisième tranche (2 200 071 \$US) a été approuvée à la 44<sup>e</sup> réunion, en novembre 2004, en vue de la mise en œuvre du plan de travail de 2005 qui visait une élimination de 301 tonnes PAO.

3. Les objectifs de réglementation des CFC et le calendrier des décaissements prévus par l'accord sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Calendrier des décaissements et objectifs de réglementation  
visant l'élimination totale des CFC aux Philippines (tonnes PAO et \$US)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Consommation maximale admissible	2 049,3	2 017,6	1 960	1 810	1 509	1 360	453	400	300	0	
Réduction découlant des projets en cours	-	31,7	-	-	-	-	-	-	-	-	31,7
Nouvelle réduction au titre du plan	-	-	57,6	150	301	149	907	53	100	300	2 017,6
Réduction totale pour l'année	-	31,7	57,6	150	301	149	907	53	100	300	2 049,3
Financement convenu (Composante I - BM)	-	2 858 473	1 877 418	2 160 071	2 873 197	337 717	110 000	0	0		10 216 876
Coûts d'appui - BM	-	248 663	160 968	186 006	248 588	20 795	5 500	-			870 520
Financement convenu (Composante II - Suède)	-	152 400	166 134	40 000	0	0	0	0	0		358 534
Coûts d'appui bilatéraux - Suède	-	11 316	12 952	2 000	0	0	0	0	0		26 268
Financement total convenu (\$US)	-	3 010 873	2 043 552	2 200 071	2 873 197	337 717	110 000	0	0		10 575 410
Total des coûts d'appui d'agence (\$US)	-	259 979	173 920	188 006	248 588	20 795	5 500	0	0		896 788
Coût total pour le Fonds		3 270 852	2 217 472	2 388 077	3 121 785	358 512	115 500	0	0		11 472 198

4. Les paiements pour 2005 et les années suivantes sont subordonnés à :

- a) La réalisation des objectifs de réduction et limites de consommation figurant dans le Tableau 1 et le respect des exigences de performance définis dans l'accord ;
- b) L'approbation du programme annuel de mise en œuvre pour l'année suivante ; et
- c) Le respect des objectifs figurant au Tableau 12.2 du Chapitre 12 du plan national d'élimination et du programme annuel de mise en œuvre pertinent.

5. En outre, les paiements seront décaissés en 2005 lorsqu'il aura été confirmé que : les réductions et objectifs maxima de consommation convenus (cf. Tableau 1) pour l'année précédente ont été atteints ; l'élimination des CFC a été vérifiée ; et une grande partie des activités planifiées pour l'année précédente a été entreprise conformément au programme annuel de mise en œuvre.

6. La consommation maximale admissible fixée pour les Philippines en 2004 s'élève à 1 810 tonnes PAO. La consommation vérifiée de CFC calculée sur la base des importations effectives de 2004 s'élevait à 1 389,81 tonnes PAO. Ce chiffre comprend 38,64 tonnes PAO illégalement importées par une société et 22,4 tonnes PAO du quota de 2004 importées par une société en 2005. La consommation de 2004 était inférieure de 420,19 tonnes PAO à la consommation maximale admissible figurant au Tableau 1 de l'accord. Sur la base des quotas émis par le gouvernement et des quotas non alloués, la consommation de CFC devrait atteindre 1 314 tonnes PAO en 2005, soit 195 tonnes PAO de moins que la consommation maximale admissible fixée par l'accord (1 509 tonnes PAO). La consommation effective de CFC sera déclarée dans le rapport de vérification de 2006.

7. D'après les informations obtenues par le gouvernement concernant le secteur manufacturier utilisant toujours du CFC en 2004 et 2005, l'objectif de réduction de la consommation de 301 tonnes PAO a été atteint grâce aux projets d'investissement suivants :

Production de mousses	171,74 tonnes PAO
Réfrigération	0 tonne PAO
Secteur de l'entretien	129,26 tonnes PAO
	<u>301,00 tonnes PAO</u>

#### Mesures industrielles

8. La baisse de la consommation de CFC dans la fabrication de mousses et d'équipements de réfrigération s'est poursuivie en réponse aux tendances du marché et à la mise en place de mesures de réglementation, à savoir :

- L'impact du décret amendé sur le contrôle des produits chimiques, concernant les SAO, qui interdit l'utilisation du CFC-11 comme agent de gonflage. L'interdiction d'importer du CFC-11 depuis avril 2005 ;
- L'existence de produits de remplacement moins coûteux, tels que le chlorure de méthylène (deux fois moins cher que le CFC-11) ;
- Le coût élevé de la fabrication des présentoirs réfrigérés par rapport à l'assemblage d'unités importées ;
- La préférence des propriétaires d'entrepôts réfrigérés vis-à-vis de l'achat de panneaux isolés plutôt que de la pulvérisation de mousse par des sous-traitants.

9. Dans le secteur des aérosols, le nombre de fabricants de gaz lacrymogène utilisant le CFC-12 comme propulseur a fortement décliné et il n'en reste qu'un en 2005. La consommation de CFC-12 s'est poursuivie en 2004 à un niveau inférieur à celui de 2003 et l'on pense que l'entreprise s'est convertie au HFC-134a en 2005.

10. Une étude menée en 2004 auprès des cinq grandes sociétés pharmaceutiques du pays a recensé sur le marché 1 063 071 inhalateurs à doseur sans CFC contre 271 138 inhalateurs à base de CFC. Une stratégie sur les inhalateurs à doseur a été élaborée et adoptée et doit être mise en œuvre en 2006. Elle porte notamment sur l'étiquetage ainsi que sur l'interdiction de certains

types d'inhalateurs à base de CFC. L'Unité de gestion du projet et le ministère de la Santé ont contribué à la tenue d'un atelier de sensibilisation et de soutien à cette stratégie.

#### Activités d'assistance technique

11. Le plan national d'élimination des CFC comprend un vaste programme d'assistance technique destiné à aider les secteurs de la fabrication et de l'entretien à parvenir à l'élimination durable et sans danger des CFC.

12. Dans les secteurs de la fabrication de mousses et d'équipements de réfrigération, l'activité se concentre sur l'assistance aux entreprises qui ont arrêté d'elles-mêmes d'utiliser des CFC, pour améliorer leurs mesures sanitaires et de sécurité grâce à la fourniture d'assistance technique et d'équipements de ventilation et de sécurité. Les activités des fabricants ayant éliminé leur consommation grâce à des projets financés par le Fonds multilatéral feront également l'objet d'un suivi régulier pour veiller à l'élimination durable des CFC.

13. Dans le secteur de l'entretien, plusieurs activités ont été élaborées et mises en œuvre pour améliorer les compétences et les capacités techniques en vue de la récupération et du recyclage durable des CFC. Elles comprennent notamment :

- Un système de coupons pour la fourniture d'outils et d'équipements aux ateliers d'entretien, avec certification des fournisseurs ;
- La formation et l'évaluation (certification) des techniciens ;
- L'élaboration et l'application d'un code d'usages ;
- La mise en place et l'application d'un système d'inspection obligatoire des véhicules automobiles dotés de climatiseurs ;
- Des campagnes de sensibilisation du public.

14. Les principaux volets de l'approche nationale visant les sous-secteurs de la réfrigération et de la climatisation sont en place mais plusieurs retards ont ralenti la mise en œuvre du système de coupons et l'application des nouvelles règles et politiques. Le lancement du système de coupons a ainsi été retardé pendant que le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et ses organismes partenaires s'interrogeaient quant au besoin de réviser la formation prévue dans le cadre du volet sur l'entretien du plan national à la lumière des recommandations reçues par l'équipe de suivi et d'évaluation du Fonds multilatéral en décembre 2004. Il a fallu plus de temps pour obtenir l'accord des différents organismes concernant le programme d'accréditation et de certification des centres de formation et techniciens. L'Unité de surveillance du projet a eu des discussions et des réunions régulières avec les organismes publics concernés afin d'accélérer le programme de mise en œuvre.

15. Le programme pilote de coupons a enfin été lancé au printemps 2005 et le projet de directives concernant le traitement des demandes de coupons a été préparé. Les procédures de traitement des demandes de coupons et d'enregistrement et d'accréditation du personnel d'entretien ont été mises en place et des techniciens ont été sélectionnés pour suivre une formation en octobre 2005.

16. La version finale d'un code d'usages a été approuvée et 5 000 exemplaires ont été imprimés en mars 2005. Des campagnes d'information, comprenant plusieurs réunions d'initiation et des annonces dans les journaux, ont été menées par l'Unité de surveillance du projet.

17. Le travail s'est poursuivi sur l'élaboration et l'application du programme d'inspection obligatoire des véhicules équipés de climatiseurs. Une audition publique, à laquelle ont participé des agents régionaux et sous-régionaux du Bureau des transports terrestres ainsi que des groupes sur les transports en commun, a été organisée au sujet du projet de décret sur le régime d'inspection. Les questions soulevées dans le cadre de ces consultations ont été recensées et examinées par un juriste. Un manuel sur le volet relatif aux climatiseurs d'automobile du plan national d'élimination des CFC a été publié et distribué au personnel du Bureau des transports terrestres et aux agents régionaux chargés des SAO.

#### Coordination de l'implantation de l'installation de récupération

18. La liste des équipements et spécifications de l'installation de récupération a été dressée et approuvée par l'Association philippine des inspecteurs en réfrigération. Suite à des consultations avec l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI), les honoraires des consultants ont été approuvés pour l'installation de récupération des frigorigènes.

19. De nombreux séminaires d'initiation ont été organisés, essentiellement à l'intention des grands fabricants d'équipements de climatisation, des ateliers d'entretien en réfrigération, des associations industrielles et des gestionnaires d'immeubles, sur les nouveaux outils de gestion des frigorigènes, le code d'usages, le programme de récupération, le système de coupons et le programme d'accréditation. Des communiqués de presse et des articles ont été publiés dans six journaux nationaux et des émissions radio ont été organisées pour promouvoir ces activités.

#### Audit de la consommation de CFC pour 2004

20. Le gouvernement a fait exécuter un audit indépendant de l'élimination des CFC, comme le prévoit l'accord sur le plan national d'élimination. Un audit de la consommation de 2004 et des données de consommation de CFC a été réalisé par un consultant indépendant. Une copie de ce rapport était jointe à la demande de décaissement de la quatrième tranche et est disponible sur demande. La consommation vérifiée par l'audit s'élevait à 1 389,81 tonnes PAO et correspond au chiffre déclaré au Secrétariat de l'ozone en vertu de l'Article 7. La réalisation de la réduction visée pour 2005 sera également confirmée par un rapport d'audit annexé au programme annuel de 2007.

#### Budget et résultats financiers

21. Le rapport périodique du programme annuel de 2005 contenait un tableau indiquant les montants approuvés pour le plan d'élimination dans le cadre des programmes annuels de 2003 à 2005. Il fournissait des informations sur la distribution des montants approuvés et leur décaissement. Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'analyse des informations fournies sur le budget et les résultats financiers. Cette analyse indique que seuls 30 % des fonds affectés

au programme annuel en vue de l'achat d'équipements d'entretien en réfrigération et climatisation automobile auront vraisemblablement été décaissés à la fin de 2005.

### Budget et résultats financiers du plan national d'élimination des Philippines

Secteur	Affectation de fonds approuvés (\$US)	Montant décaissé en 2003 (\$US)	Montant décaissé en 2004 (\$US)	Montant décaissé jusqu'en août 2005 (\$US)	Décaissement anticipé (septembre-décembre 2005) (\$US)	Décaissement total 2003-2005 (\$US)	Montant approuvé inutilisé à la fin 2005 (\$US)	% décaissé à la fin 2005
Fabrication	1 043 429,00	3 250,57	0	20 592,81	778 096,74	801 940,12	241 488,88	76,9
Entretien	5 343 667,00	44 374,24	114 391,20	899 527,00	568 527,81	1 626 820,25	3 716 846,75	30,4

#### Programme annuel de mise en œuvre pour 2006

22. Le programme annuel de 2006 prévoit une consommation maximale de CFC de 360 tonnes PAO soit une élimination nette de 149 tonnes PAO. Cette élimination sera obtenue grâce aux activités menées dans le secteur de l'entretien et au contrôle du respect de l'interdiction de la consommation de CFC-11 dans les secteurs des mousses et de la fabrication d'équipements de réfrigération, qui est entrée en vigueur en 2005.

23. Plusieurs activités sont envisagées, dont la poursuite de celles menées au cours des précédentes années. Celles-ci comprennent notamment :

- Le suivi des projets menés à terme dans les secteurs des mousses et de la fabrication d'équipements de réfrigération afin de veiller à leur conformité et à l'achèvement des projets restants ;
- Une assistance technique au secteur des inhalateurs à doseurs ;
- Une assistance technique en inspection et formation des climatiseurs d'automobile ;
- L'application du code d'usages pour améliorer les normes d'entretien ;
- L'application du système de coupons devant fournir des outils et du matériel destinés à l'entretien des réfrigérateurs et climatiseurs ;
- L'implantation de l'installation de récupération et la mise en œuvre du programme de récupération.

24. Le budget du programme de 2006 est le suivant :

Aide financière à l'achat de matériel d'entretien pour les équipements de réfrigération	1 169 136 \$US
Aide financière à l'achat de matériel d'entretien pour les climatiseurs d'automobiles	1 338 586 \$US
Aide financière à l'achat de machines de récupération et de recyclage pour les climatiseurs d'automobile	115 475 \$US
<b>Sous-total</b>	<b>2 623 197 \$US</b>
Mise en œuvre et surveillance du projet	250 000 \$US
<b>TOTAL</b>	<b>2 873 197 \$US</b>

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

### OBSERVATIONS

25. Les conditions de décaissement de fonds pour les programmes annuels des Philippines sont définies aux paragraphes 4 à 6 ci-dessus. L'examen de l'état de la mise en œuvre du plan d'élimination a indiqué que le pays a atteint ses objectifs de réduction et limites de consommation. Sa consommation de CFC déclarée pour 2004 (1 389,81 tonnes PAO) est inférieure de 420 tonnes PAO environ à sa consommation maximale admissible pour l'année (1 810 tonnes PAO). L'objectif de réduction de 301 tonnes PAO a également été atteint.

26. Les Philippines semblent avoir rencontré des problèmes de mise en œuvre dans le secteur de l'entretien, comme l'indique le faible niveau de décaissement dans ce domaine. La Banque mondiale a expliqué que les retards initialement accusés dans la mise en place de l'Unité de surveillance du projet, la coordination des activités entre les nombreux organismes et acteurs participant à sa mise en œuvre, la préparation des accords interinstitutions (mémoires d'accord) et l'élaboration de nouvelles politiques, réglementations et normes entre les organismes visant à soutenir une approche globale en matière d'accréditation et de certification, ont largement été maîtrisés.

27. Bien que des difficultés aient été rencontrées lors de la mise en œuvre du système de coupons et de l'application de nouvelles règles et politiques, la plupart des composantes de cette approche globale est maintenant en place. Le gouvernement, en coopération avec la Banque mondiale et le gouvernement suédois, a lancé un programme pilote au printemps 2005 et un premier groupe de techniciens a été formé. Les leçons tirées de ce programme pilote ont permis au gouvernement de simplifier le processus et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'entretien.

28. Il est vraisemblable que ces mesures permettront aux Philippines de décaisser la majorité des fonds alloués à ce jour en vue de l'achat d'équipements destinés au secteur de l'entretien, en

profitant de l'impact du code d'usages et des politiques mises en places, telles que celle du Bureau des transports terrestres concernant l'inspection obligatoire des véhicules qui entre en vigueur au début de 2006.

29. Le gouvernement craint que le programme ne perde son élan en 2006 en cas de fonds insuffisants. La Banque mondiale estime à cet égard que la tranche de financement pour l'année 2006 est nécessaire pour éviter l'interruption possible des mesures visant le secteur de l'entretien au cours des 18 mois à venir.

## RECOMMANDATION

30. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la quatrième tranche avec le niveau de financement et les coûts d'appui associés indiqués dans le tableau ci-dessous :

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Frais d'agence (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Plan national d'élimination du CFC : 2006 programme annuel pour	2 873 197	248 588	Banque mondiale

----